

## **Résumé non technique**

Il s'agit de sécuriser les berges. Dans le cadre d'un projet sentier nature, la commune de st quentin sur le homme réalise un cheminement piétonnier au lieu dit « Le Pas de Loup ». Cet endroit fait apparaitre un affaissement de la berge lié à l'érosion sur une longueur de 12 mètres, cette érosion ne garantit plus la sécurité des usagers piétons. Il s'agit de renforcer la berge par une opération de génie végétal par lits de plançons.